



AVIS DE COURSE

REGATE INTERLIGUE WINDSURF

19, 20 et 21 Mai 2018

Cercle de Voile de MARTIGUES

Grade 4

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 les règlements fédéraux.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1 La régata est ouverte à :

2.1.1 tous les windsurfs des classes Bic 293 OD et Raceboard

2.2 Les windsurfs admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire de pré inscription (à envoyer par mail à club@cvmartigues.net) et en réglant des frais d'inscription requis (par courrier ou sur place).

2.3 Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : **50 €**.

4. PROGRAMME

4.1 Confirmation d'inscription : **Le 19 Mai 2018 de 9h à 11h**

4.2 Jours de course

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
19 Mai	14H30	BIC 293, RACEBOARD
20 Mai	11H00	BIC 293, RACEBOARD
21 Mai	10H30	BIC 293, RACEBOARD

4.3 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16H00.

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

6. Les instructions de course seront :

- disponibles à la confirmation des inscriptions le 19 Mai 2018

7. LES PARCOURS

6.1 Les parcours seront de type trapèze.



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'U.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72.

7. CLASSEMENT

7.1 2 courses devront être validées pour valider la compétition.

8. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un windsurf qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les windsurfs.

9. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

10. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter le C. V. Martigues

Adresse Postale : C. V. Martigues
BP 40064 13692 Martigues Cedex (courrier)

18 bd Touret de Vallier 13500 Martigues

04 42 80 12 94
club@cvmartigues.net

ANNEXE ZONE DE COURSE

